

Article original

## Motifs et conditions de détention chez Antoine Bangui, N'Gangbet Kosnaye et Zakaria Fadoul

Robert Mamadi\*<sup>1</sup>, Emmanuel Kalpet<sup>2</sup> et Kouago Abdoulaye<sup>1</sup>

Université Adam Barka d'Abéché (1) et École Normale Supérieure de Bongor (2), Tchad

\*Auteur correspondant, E-mail : [mamadirobert@yahoo.fr](mailto:mamadirobert@yahoo.fr)

Article soumis le 20/06/2021, accepté le 15/07/2021 et publié le 31/07/2021

**Résumé :** Cet article démontre qu'au Tchad la dictature empêche la floraison d'une littérature et génère ipso facto une littérature rare mais engagée parce que le tyran ne s'empêche d'arrêter ses opposants politiques indésirables et ces derniers n'abdiquent non plus de critiquer à la critique de sa gestion. Il se présente comme si les libertés et les droits de l'homme étaient les derniers soucis des dirigeants tchadiens avant l'arrivée d'Idriss Déby au pouvoir en 1990. On se demande : Comment les autobiographes tchadiens décrivent les motifs de l'arrestation et les conditions de détention dans leurs œuvres ? La littérature tchadienne avait un problème de liberté d'expression, de tyrannie et de terreur qui a empêché les tchadiens d'écrire leurs réalités sous Ngarta Tombalbaye et Hissène Habré.

**Mots clés :** Tchad, autobiographie, détention, motifs, conditions.

**Abstract:** This article show which the dictatorship prevents the flowering of a literature and generates ipso facto a rare literature but committed because the tyrant cannot stop his undesirable political opponents and its last cannot be prevented either from criticizing its management. It is obvious that freedoms and the humans right were the last concern of the Chadians leaders before the arrival of Idriss Déby like President in 1990. We wonders: How the Chadians autobiographers describe the reasons for the arrest and the conditions of detention in their works? The Chadian literature had a problem of freedom of expression, tyranny and terror which prevented the Chadians to write their realities under Ngarta Tombalbaye and Hissène Habré.

**Keywords:** Chad, autobiography, detention, reasons, conditions.

## Introduction

L'autobiographie est un moyen efficace pour représenter les dérives politiques. Marcel Bourdette-Donon (2002), Ahmad Taboye (2003), Félix Asquet Mah (2007), Robert Mamadi (2018 et 2019) et Emmanuel Kalpet (2014 et 2020) traitent de l'autobiographie tchadienne et se focalisent sur l'univers carcéral qui occupe l'avant plan de ces récits. Selon ces critiques, les arrestations servent, dans les régimes dictatoriaux, de règlements de compte pour se débarrasser des adversaires politiques gênants. Il s'agit des récits à la manière d'un fait divers, « évènement quotidien distingué parmi d'autres évènements anonymes, que la presse décide de rapporter en raison de son caractère frappant. » (Aron et ali., 2002, p. 276). Nous choisissons la période du règne de Tombalbaye et de Habré au Tchad pour scruter des récits. C'est pourquoi nous traitons de *Motifs et conditions de détention* chez Antoine Bangui, N'Gangbet Kosnaye et Zakaria Fadoul. C'est une sorte de relecture idéologique de *Prisonnier de Tombalbaye* de Antoine Bangui, *Tribulations d'un jeune Tchadien* de N'Gangbet Kosnaye et *Les moments difficiles* de Zakaria Fadoul. Ces autobiographes décrivent les souvenirs de leurs arrestations. Bangui expose une arrestation inattendue dans *Prisonnier de Tombalbaye* : « La voiture s'ébranle. Cette arrestation n'a duré que cinq minutes. Cinq minutes pour basculer dans un autre monde : celui des prisons, du secret, de la souffrance et de la solitude. » (Bangui, 1980, p. 17). Dans *Tribulations d'un jeune Tchadien*, Kosnaye témoigne également de son arrestation : « Le lendemain, trois policiers se présentent à mon domicile et me conduisent sous bonne escorte au commissariat central où je passe trois jours et trois nuits en compagnie des détenus politiques, tous membres du Front de Libération du Tchad. » (N'Gangbet, 1993, p.167). Dans *Les moments difficiles*, Zakaria Fadoul, raconte les circonstances de son arrestation par le Président Hissène Habré : « La 404 passe devant le bâtiment du rectorat. J'éprouve en l'observant, le sentiment que j'ai entamé un rendez-vous avec le destin pour un voyage dangereux et émouvant où il faut aller rejoindre le malheur en cage. » (Zakaria, 1998, p. 55). Dans tous

les cas, que les motifs soient situés ou pas, Antoine Bangui, N'Gangbet Kosnaye et Zakaria Fadoul subissent la prison, connaissent les tortures et survivent.

La problématique de cette contribution est : Comment les autobiographes tchadiens décrivent les motifs de l'arrestation et les conditions de détention dans leurs œuvres ? Tout porte à croire que la littérature tchadienne avait un problème de liberté d'expression, de tyrannie et de terreur qui a empêché les tchadiens de bien se prononcer sur les réalités du pays sous le règne de Tombalbaye et de Habré. D'où le silence scriptural en cette époque. Mais, les intellectuels torturés sont devenus par la force des choses, les pères de la littérature tchadienne selon Bourdette-Donon (2002, p. 11-12).

La grille d'analyse indiquée pour cette analyse est la lecture autobiographique suivant la démarche de Philippe Lejeune exposée dans *Le pacte autobiographique*. L'analyse se veut ici critique et interprétative et non poétique. Or, Lejeune jumelle les deux : « Étude poétique et interprétation analytique se rejoignent au demeurant en ce qu'il s'agit toujours d'étudier d'abord l'autobiographie en tant que phénomène de langage. » (Lejeune, 1975, p. 10). L'approche idéologique de Philippe Hamon développée dans *Texte et idéologie* nous sera aussi utile pour l'interprétation afin de dégager « l'idéologie du texte ».

Notre méthode a consisté à relire les œuvres du corpus pour voir si les motifs d'arrestation et les conditions de détention en période dictatoriale étaient bien décrits. Résultat, chaque autobiographe cité a une idée sur les motifs de son arrestation qu'il juge non fondée. Tous ont également une description ahurissante des lieux de détention.

Notre étude se subdivise donc autour des motifs d'arrestation et des conditions de détention dans leurs récits.

## 1. Motifs d'arrestation dans l'autobiographie tchadienne

L'autobiographie est un genre dont le sujet porte sur la vie de quelqu'un, racontée par lui-même. Il s'agit d'un « récit rétrospectif en prose qu'une personne réelle fait de sa propre existence, lorsqu'elle met l'accent sur sa vie individuelle, en particulier sur l'histoire de sa personnalité » (Lejeune, 1975, p. 14). Pour Bourdette-Donon, « l'autobiographie est un carrefour où des hommes se retrouvent sur un terrain qui leur est, à l'origine étranger. » (Bourdette-Donon, 2002, p. 23).

Les autobiographes tchadiens recourent aux faits historiques vécus en tant qu'observateurs. (Mamadi, 2019, 238). Mais idéologiquement, ils se blanchissent. (Hamon, 1997, p. 20). Les motifs de leur arrestation perceptibles dans *Prisonnier de Tombalbaye*, *Tribulations d'un jeune Tchadien* et *Les moments difficiles* sont variables. Toutefois, la finalité est la même. Il s'agit des justificatifs contre les despotes qui se vengent.

### 1.1. Les interrogatoires de Bangui

Dans *Prisonnier de Tombalbaye*, les chefs d'accusation sont nombreux lors des interrogatoires qui précèdent l'arrestation de Bangui. La perte de Air-France, le don d'un ventilateur à un Blanc, l'apparition de son nom sur un tract anonyme et son refus de chercher un prêt américain pour le Tchad. Mais officiellement, « il est accusé de collaboration avec les Français. Le président s'appuie sur la popularité grandissante de Bangui qui transparait dans les articles des journaux, les émissions télévisées et les radios. Toutes les occasions et les prétextes sont bons pour arrêter Bangui. » (Taboye, 2003, p. 111).

Bangui devait prendre part à la conférence de d'Air-Afrique en Côte-d'Ivoire pour que le siège revienne au Tchad. Le Gabon a gagné le poste. Bangui limogé dit : « Il m'accusa de n'avoir pas assisté à la conférence, de m'être prélassé à l'hôtel en compagnie féminine et sur la lancée diffusa une tirade de mensonges destinés à me discréditer » (Bangui, 1980, p. 11). Tombalbaye trouve Bangui susceptible de le remplacer. Il est accusé d'avoir donné un

climatiseur à un Blanc : « Bangui, dit le colosse scandalisé, a donné son climatiseur à un blanc. Je ne sais pas ce que les blancs ont fait pour le Tchad mais ce n'est pas normal... » (Bangui, 1980, p. 46). On l'accuse aussi d'avoir discuté de politique avec un certain Bec. (Bourdette-Donon, 2002, p. 145). Un trac traitant d'une révolte musulmane contre Tombalbaye le cite comme remplaçant. Il riposte : « Si deux personnes s'entretiennent à plusieurs centaines de kilomètre de chez moi et introduisent mon nom dans leur discussion, en quoi pourrai-je me sentir concerné par ce qu'elles ont dit ? » (Bangui, 1980, p. 31). En fin, Tombalbaye envoie Bangui s'endetter auprès des États unis d'Amérique : « Je voulais t'envoyer aux États-Unis et tu as refusé ! Est-il possible qu'un ministre désobéisse aux ordres de son président ? » (Bangui, 1980, p. 47).

Le vrai motif est ailleurs. Il s'agit d'un complexe de frustration et de jalousie qui hante le Président Tombalbaye : « Mais ne vois-tu pas que les Français veulent te mettre à ma place ! Je ne suis pas d'accord ! » (Bangui, 1980, p. 30). Tombalbaye oriente une pulsion de mort contre les Français et les Tchadiens pouvant les aider à le renverser du pouvoir. Il crie à l'impérialisme et lance le retour aux sources. Les Tchadiens devront remplacer les noms occidentaux et passer à l'initiation. Tombalbaye n'aime pas l'adversité politique. Il se trouve aussi qu'un initié ne doit pas contredire les décisions du chef. Bangui le gênait en exprimant très haut ses idées personnelles. (Bangui, 1980, p. 38).

## **1.2. L'audition de N'Gangbet Kosnaye**

N'Gangbet Kosnaye est arrêté pour avoir exprimé sa vision du monde sur les préoccupations sociopolitiques de son pays. Il a organisé une rencontre discrète. Ancien représentant des étudiants d'Afrique en France, N'Gangbet Kosnaye dénonce la gestion de Tombalbaye, s'attaque à la « tchaditude » ou le retour aux sources. Lors d'un meeting, il vilipende le gouvernement abordant « tous les domaines : économie, santé, éducation. Les applaudissements succèdent aux applaudissements. » (N'Gangbet, 1993, p. 160). Tous les conférenciers furent qualifiés des traitres

et arrêtés. Un membre du bureau politique propose même qu'on écroue tous ceux qui ont pris part à la conférence.

Or, on accuse N'Gangbet Kosnaye de détournement de biens et de sentiments révolutionnaires. (Bourdette-Donon, 2002, p. 203). Philippe Hamon dit que « Toute production de sens est exclusion, sélection, différence, opposition, toute marque est démarquage, et inversement, toute figure est présence et absence, tout posé suppose présupposés. » (Hamon, 1997, p. 11). N'Gangbet Kosnaye aurait choisi les arguments qui l'innocentent. Dans tous les cas, il est « tiraillé entre ses convictions, son attachement à l'idéal partagé avec ses camarades restés en France et son refus de vivre sans réagir aux évènements de son pays. (Taboye, 2003, p. 122).

### **1.3. Zakaria Fadoul et la conspiration des Zaghawa**

Taboye dit clairement que *Les Moments difficiles* dévoile la machination du pouvoir de Hissène Habré pour étouffer la conspiration des zaghawa. (Taboye, 2003, p. 129). Zakaria Fadoul va donc en prison au motif qu'il soit de l'ethnie Zaghawa. Ce n'est que dans la cellule qu'il s'aperçoit que tous ses codétenus sont de la même ethnie. Lorsque Hissène Habré arrive au pouvoir en 1982, les « Goranes » se seraient servis de l'appareil de l'état pour les règlements de compte. C'est ainsi que, selon Zakaria Fadoul, Idriss Déby, « Zaghawa » décide d'aller à la rébellion : « Le Comchef est sorti avec ses hommes [...] Oui. Parce qu'il est mécontent. » (Zakaria, 1998, p. 13). Les renseignements, selon Zakaria Fadoul, s'étaient assignés la mission d'emprisonner des Zaghawa : « Il faut arrêter tous les Béri partout où ils se trouvent. [...] Voilà le raisonnement que certains milieux attribuent aux Goranes, du fait que les gardes, généralement goranes, organisent des arrestations massives et absurdes. (Zakaria, 1998, p. 64). L'ethnicisme devient un motif de désenchantements. Dès lors, le changement tant rêvé ne devient que leurre sans leur d'espoir.

À cette époque du règne de Tombalbaye, les motifs d'emprisonnement sont négligeables. Autant de motifs ont amené

beaucoup de Tchadiens à croupir en prison. C'est le cas de Antoine Bangui, N'Ganbet Kosnaye et Zakaria Fadoul. La vengeance, la haine de l'autre sont devenus maîtres mots dans le contexte d'une dictature.

Antoine Bangui et N'Ganbet Kosnaye étaient des proches collaborateurs du Président qui ont désobéi, dit la vérité en face ou en public et qu'il soupçonne d'être de connivence avec les Blancs pour le remplacer au trône. Zakaria Fadoul était enseignant-chercheur, zaghawa dont la communauté ethnique commence à se rebeller. Bien d'autres motifs forgés se lisent dans leurs œuvres respectifs. Dans tous les cas, les degrés de peines sont les mêmes : un long séjour en prison avec des conditions humiliantes. L'autobiographie n'étant pas un texte sacré, on ne peut mesurer la véracité des témoignages des autobiographes. André Gide cité par Lejeune dit que « les mémoires ne sont jamais qu'à demi sincères, si grand que soit le souci de vérité ; tout est toujours plus compliqué qu'on ne le dit. Peut-être même approche-t-on de plus près de la vérité que dans le roman. » (Lejeune, 1975, p. 41). Mais au nom du pacte autobiographique, on croit que les premiers présidents ont été complexés et autoritaires.

## **2. Conditions de détention**

Être autobiographe, «c'est essayer de saisir sa personne dans sa totalité, dans un mouvement récapitulatif de synthèse du moi. » (Lejeune, 1975, p. 19). Antoine Bangui, N'Ganbet Kosnaye et Zakaria Fadoul ont été arrêtés, interrogés et mis en prison. Ils découvrent la prison et en donnent une peinture de ses conditions. (Mamadi, 2018, p. 44). L'image qui se dégage de ce lieu est strictement négative : un enfer, une demeure triste qui cache une partie de la vie des auteurs. Ils font une critique du système politique. Philippe Hamon dit à propos : « Les foyers idéologiques du texte se signalent donc comme tel à l'attention du lecteur par des procédés de mise en relief divers » (Hamon, 1997, p. 38). C'est donc un projet de contestation qu'ils passent aux lecteurs.

### **2.1. Les conditions d'emprisonnement de Antoine Bangui**

Antoine Bangui est conduit à la prison spéciale de Tombalbaye où se passe l'interrogatoire des adversaires politiques. Arrêté à Doba et expédié à Fort-Lamy, actuelle ville de N'Djaména. C'est dans cette prison qu'il sera auditionné : « J'ai l'expression d'avoir quitté le monde des vivants et d'avoir atteint un *no man's land* inquiétant où il m'apparaît bientôt évident que les réponses que je fournis à Tombalbaye n'ont aucune sorte d'importance ; pas plus que ma vie » (Bangui, 1980, p. 23). Les menottes ont fait 26 jours aux poignets de Antoine Bangui. (Taboye, 2003, p. 112). Il découvre les réalités des cellules.

Antoine Bangui est humilié à Sarh et à Doba, selon le bon vouloir du bourreau. Il est conduit à Sarh pour être vilipendé devant la population. La description de sa cellule de Sarh côtoie l'in vraisemblable : un environnement dominé par une puanteur exacerbée dans lequel le prisonnier est privé de tout. Il essaye, malgré ses mains menottées, de boire ses urines après trente heures sans eau : « Cette soif, c'est un supplice intolérable. Avec mes menottes qui me serrent trop les poignets, je parviens néanmoins à recueillir un peu de mon urine dans le creux de mes paumes » (Bangui, 1980, p. 74). Il subira aussi une séance d'humiliation à la place publique de Doba, tiré par une corde au cou. La prison de Doba se révèle pire. Antoine Bangui n'a jamais réalisé qu'il pouvait exister non loin de chez lui, un lieu terrifiant dans lequel se perd toute la valeur humaine, mélangée aux excréments, urines et souillure de tout genre. (Bangui, 1980, p. 76). Les détenus, entassés par dizaine, ne sont pas autorisés à sortir pour les besoins biologiques. Ils sont obligés de faire leurs besoins là où ils dorment. « Chacun se soulage contre la porte. Les femmes de même. » (Bangui, 1980, p. 123). La maladie et la faim règnent en maître. Les geôliers refusent de donner de la bonne nourriture aux prisonniers et bloquent celle envoyée de dehors. Certains prisonniers meurent de faim et de soif. (Bangui, 1980, p. 134). Antoine Bangui passe un temps de prison à Bongor.

Dans la prison de Bongor, Antoine Bangui assimile sa condition à un pestiféré, lorsqu'il voit dans la cellule des punaises, des poux,

des fourmis et des moustiques : « Quelques jours après notre arrivée, nous nous aperçûmes que nos vêtements étaient incrustés de poux et nous nous grattâmes jusqu'au sang » (Bangui, 1980, p. 125). Là, les prisonniers meurent faute d'infirmerie : « Pour les blessures courantes, les accès de fièvre, mieux valait ne rien réclamer plutôt que de s'attirer des coups supplémentaires. C'est ainsi que je vis mourir, faute de soin, un jeune homme atteint d'ictère. » (Bangui, 1980, p. 130). Les prisonniers souffrent de tout.

## **2.2. Les conditions de détention de N'Gangbet Kosnaye**

N'Gangbet Kosnaye résume le souvenir affreux des geôles en quelques lignes: « Un accueil impitoyable nous est réservé par des moustiques et autres bestioles. Ce régime inhumain a une durée plus ou moins longue, qui varie d'un jour à plusieurs années. Beaucoup de prisonniers y laissent leur vie. » (N'Gangbet, 1993, p. 168). Les cellules ne dépassent pas quatre mètres carrés selon lui. Après la corvée dans les bureaux ou chez les personnalités politiques, les prisonniers profitent des indiscretions pour avoir des informations. La prison est ce lieu où filtrent les secrets politiques. Pour Taboye Kosnaye restitue les mêmes impressions que Bangui (Taboye, 2003, p. 122). Les prisonniers sont menacés par « la pourriture, les excréments, la maladie, la mort » (Bourdette-Donon, 2002, p. 161). Ils pissent même dans les bouteilles en plastique. Au-delà de l'image sombre vue de l'intérieur, la prison est un monde en miniature qui dispose de son mode de vie. Il y a en prison, toute une organisation micro-sociétale où on peut même trouver un petit marché : « L'homme, dans toutes les situations qui lui sont imposées, cherche à résoudre ses principaux problèmes. C'est ainsi que, dans l'enceinte de la maison d'arrêt, se crée un monde abrégé. Un microcosme pour ainsi dire : un petit souk est organisé par les détenus eux-mêmes. » (N'Gangbet, 1993, p. 170). Tout porte ici à croire que la situation de détention de N'Gangbet Kosnaye est meilleure par rapport à celle de Antoine Bangui ou il semble prendre les choses du bon côté.

### 2.3. Les conditions d'incarcération de Zakaria Fadoul

Dans *Les moments difficiles*, Zakaria Fadoul, dans la prison de Hissène Habré, décrit la cellule souterraine avec stupéfaction :

J'observe au tour de moi : deux grandes nattes en nylon couvrent le sol de cette pièce carrée de trois mètres environ de côté et d'à peu près quatre mètres de haut. Le plafond est percé, près de l'angle sud-est, d'une petite fenêtre rectangulaire barricadée. La barre de métal fermant l'entrée comporte des rangées de petits trous par où on peut à peine faire passer le bout de l'index. Dans un coin des couvertures et d'autres effets emballés sont entassés. Traînent par ci par là une cuvette usée contenant une boule de riz malaxée avec de l'eau et qui a déjà acquis un goût acidulé, et deux boîtes de conserve vidées dont l'une à moitié. Les murs peints en blanc portent des traces d'écriture arabe et d'excréments de toutes sortes (selles, morve, crachat, exsudat détaché de la peau par frottement). (Zakaria, 1998, p. 66)

La solitude, les vermines et les reptiles rendent la vie dégradante. Le risque sanitaire est récurrent en ce lieu vu comme un enfer. Zakaria Fadoul témoigne de ce manque de soin qui a fini par emporter Faghi, son compagnon de cellule mis en prison pour avoir fait des incantations en faveur de Hassan Djamous et de Idriss Déby pour faire tomber le pouvoir de Hissène Habré. Zakaria Fadoul est particulièrement touché par le décès d'une femme, mère des jumeaux. Taboye rapporte des scènes de tortures, de séparation des prisonniers, de putréfaction des cadavres des prisonniers et dit que pour ne pas mourir d'ennui et de peur, les prisonniers se racontent des histoires. (Taboye, 2003, p. 131). Ici, l'auteur dénonce les vengeances d'une dictature sectaire.

À la lecture de ces récits où l'espace carcéral est récurrent, on comprend que la prison au Tchad, en pleine dictature, n'est pas faite pour rééduquer mais pour punir et tuer les êtres indésirables. Les autobiographes démontrent que le prisonnier est maltraité et ne doit compter que sur ses anticorps. Ils ont vu par eux-mêmes la

raison de la nature nauséabonde de ce lieu. (Mamadi, 2019, p. 238). C'est ainsi que, pour Asquet Mah, dans un pays où l'individu est traqué, affamé, il est de tout temps en exil, la liberté constitue un outil de démarcation et d'épanouissement (Asquet, 2007, p. 2). Kalpet trouve que de la pluralité des partis peut découler la liberté d'expression gage de la liberté fondamentale et du développement. (Kalpet, 2014, p. 165). Bref, l'exiguïté, l'humiliation, la puanteur, la soif, la faim, les moustiques et les vermines rendent, entre autres, invivables les milieux carcéraux.

## Conclusion

Il faut retenir pour clore que toutes les arrestations évoquées par les autobiographes du corpus s'accompagnent des motifs subjectifs. La prison devient un moyen efficace aux dictateurs pour se débarrasser des opposants gênants. C'est l'adversité politique qui est la raison principale ayant motivé leur arrestation. Ils partagent les souvenirs de la prison dans leurs récits. Qu'il s'agisse de Tombalbaye ou de Hissène Habré, le style d'arrestation est le même. L'inculpé ignore d'abord le motif de son arrestation et finit par apprendre à ses dépens en cellule. Les chefs d'accusation ne sont pas objectifs selon les autobiographes. C'est ainsi que Philippe Hamon dit : « Un texte, énoncé et énonciation confondus, est un produit ancré dans l'idéologique, qu'il ne se borne pas à être, mais qu'il sert à quelque chose » (Hamon, 1997, p. 6). Ici, à se défendre et à accuser.

En écrivant l'histoire, les autobiographes ont mis l'accent sur les agissements dictatoriaux qui se traduisent par des arrestations arbitraires. Chacun d'eux a relaté les circonstances de sa capture. Les conditions d'incarcération dans *Prisonnier de Tombalbaye*, *Tribulations d'un jeune Tchadien* et *Les Moments difficiles* sont exceptionnellement inquiétantes. La prison tchadienne telle que présentée par Antoine Bangui, N'Ganbet Kosnaye et Zakaria Fadoul est un lieu triste où vont se perdre les autobiographes qui rapportent les motifs et les conditions de leur détention. Des tels embrigadements ne seraient pas d'actualité en pleine démocratie ?

## **Bibliographie**

Aron, Paul Aron, Paul ; Saint-Jacques, Denis et Viala, Alain, 2002, *Le Dictionnaire du littéraire*, Paris, PUF.

Asguet Mah, Félix, 2007, *L'écriture du Moi dans la littérature tchadienne : expression d'une adversité politique et de création littéraire*, DÉA, Ngaoundéré.

Bangui, Antoine, 1980, *Prisonnier de Tombalbaye*, Paris, Hatier.

Bourdette-Donon, Marcel, 2002, *La Tentation autobiographique ou la genèse de la littérature tchadienne*, Paris, L'Harmattan.

Hamon, Philippe, 1997, *Texte et idéologie*, Paris, Quadrige.

Kalpet, Emmanuel, 2014, *L'Autobiographie dans l'univers littéraire tchadien, histoire de migration et d'espoir...*, Master, Ngaoundéré.

Kalpet, Emmanuel, 2020, *Crises sociales au Tchad : je, jeux et enjeux autobiographiques*, Thèse de doctorat, Ngaoundéré.

Lejeune, Philippe, 1975, *Le Pacte autobiographique*, Paris, Seuil.

Mamadi, Robert, 2018, *Institutionnalisation de la littérature tchadienne*, Thèse de doctorat, Ngaoundéré.

Mamadi, Robert, 2019, « Production et réception du discours critique sur la littérature tchadienne d'expression française. » in *MultiFontaines* 6, pp. 230-251.

N'Gangbet Kosnaye, Michel, 1993, *Tribulations d'un jeune tchadien*, L'Harmattan.

Taboye, Ahmad, 2003, *Panorama critique de la littérature tchadienne*, N'Djamena, Centre Al-Mouna.

Zakaria Fadoul Khidir, 1998, *Les Moments difficiles*, Paris, Sepia.